



Thônex

a v i s

Dans sa séance du 28 mai 2020 le conseil municipal de la commune de Thônex a pris la délibération suivante :

1. Voté un crédit de CHF 165'000,- en vue de l'acquisition de la parcelle n°5250, sise au chemin Jules-Dufresne au lieu-dit « Les Verchères-Thônex » (DA-20-01)

Le dispositif complet des délibérations est affiché sur le panneau officiel de la Mairie

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes - **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

Le délai référendaire expire le 19 août 2020

Bruno Da Silva
président du conseil municipal
2019-2020

Thônex, le 29 mai 2020

